

AFFAIRE N° 28 - Ratification de l'avenant N° 1 au marché en date du 21 Janvier 1963, approuvé le 2 Février 1963.

Le Maire donne lecture du rapport:

" Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier l'avenant N° 1 au marché passé avec les ENTREPRISES REUNIONNAISES le 21 Janvier 1963, approuvé le 2 février 1963, pour la construction d'une école à la Rivière Saint-Denis, rue de la République.

Cet avenant a pour objet la démolition des constructions existant sur la limite Nord du terrain destiné à la construction de l'Ecole ;

- Montant de l'avenant.....	398.750. frs.
- Montant du marché.....	21.884.059. "
- Montant total des travaux.....	<u>22.282.809. "</u>

Approuvé

Adopté à l'unanimité.

*A Denis, le 16 juillet 1963
P. Le Tuffel et son délégué
Le Secrétaire Général
signe: y Cluchant*